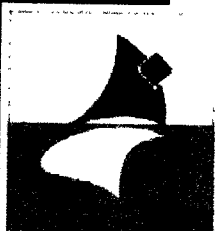


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/11/2025 - B2025/019144 - 2009 B 01202 - 517 982 328 - A4S



ecogér

SARL A4S

57 Route d'Aix les Bains

74540 CUSY

COMPTES ANNUELS

Période du 01/07/2021 au 30/06/2022

Utér expédition comptable
travaux de la table de la table de la table
une Alpe

7982

SAS au capital de 136 160 €
349 624 635 R.C.S ANNECY
INTRA : FR 16 349 624 635
E-mail : contact@ecoger.fr

Siège social :

10, rue Moussy
CRAN GEVRIER
74960 ANNECY
Tél. 04 50 66 64 64
Fax 04 50 67 66 32

Etablissements secondaires :

266, route des Marais
ZAE de Findrol
74250 FILLINGES
Fax 04 50 39 24 99

Route de Myans
Le Pré Roux
73190 APREMONT
Fax 04 79 75 11 27

SOMMAIRE

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

Information sur l'Entreprise	3
Compte de résultat - Charges	4
Compte de résultat - Produits	5
Où est passé l'argent ?	6
Quel est le résultat comptable de l'entreprise ?	7
Bilan - Actif	8
Bilan - Passif	9

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

SARL A4S

57 Route d'Aix les Bains

74540 CUSY

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 soit 12 mois.

N° Siret : 51798232800018

Activité NAF2 : 1013B

Centre d'Impôts : SIE SEYNOD

Régime Fiscal : Bénéfices industriels et comme / Réel simplifié

N° Dossier Fiscal : 312782

Associés :

Madame DESLANDES Sophie 9,09 % des parts.

Monsieur DESLANDES Stéphane 90,91 % des parts.

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

Libellés	Achats	Var. stocks, Amort. et crédit bail	Charges	Charges Exercice N-1
Petit équipement	8 863		8 863	6 849
Matiere taux normal	140 414	-1 103	139 311	139 865
Emballages perdus	34		34	
Total charges proportionnelles	149 311	-1 103	148 208	146 714
Personnel extérieur				
Rémunération et charges sociales du personnel	47 115		47 115	50 090
Rémunération et charges sociales de la gérance	23 953		23 953	24 717
Total frais main d'oeuvre	71 068		71 068	74 807
Carburants et lubrifiants	1 537		1 537	1 137
Entretien matériel et outillage	2 769		2 769	8 454
Location matériel et crédit bail	228		228	228
Amortissement du matériel		7 511	7 511	6 899
Total frais de mécanisation	4 534	7 511	12 045	16 717
Location	12 600		12 600	11 170
Frais fonciers (impôts, taxes,...)				
Entretien terrains, plantations				
Entretien constructions, aménagements	1 622		1 622	686
Amortissements plantations, drainage				
Amortissements constructions				
Amortissements aménagements, installations		4 676	4 676	1 578
Total frais bâtiment et foncier	14 222	4 676	18 899	13 434
Autres amortissements				
Electricité, eau	8 380		8 380	8 319
Assurances	2 442		2 442	1 664
Frais de déplacement - réception	1 585		1 585	1 303
Frais divers (tel., cotisations, taxes diverses...)	9 727		9 727	7 767
Autres taxes	714		714	667
Frais financiers CT et OC	475		475	309
Frais financiers LT et MT		415	415	16
Total autres frais d'exploitation	23 323	415	23 738	20 045
TOTAL DES CHARGES	262 459	11 499	273 958	271 717
	TOTAL DES CHARGES FIXES		125 750	125 003

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

Libellés	Achats	Ventes	Var. Stocks	Produits	Produits Exercice N-1
Produit fini taux normal		280 145		280 145	278 333
Prestations diverses		13		13	997
Rabais, remises et ristournes					33
Total produits		280 158		280 158	279 364
Produits des activités annexes					
Subventions		8 667		8 667	14 533
Produits divers		6		6	938
Produits financiers					
Total autres produits		8 672		8 672	15 471
TOTAL DES PRODUITS		288 830		288 830	294 835

	Exercice en cours			Exercice précédent		
	Montant	%	/UTH totale	Montant	%	/UTH totale
Total Produits	288 830	100%		294 835	100%	
- Charges	273 958	95%		271 717	92%	
= Résultat courant	14 872	5%		23 118	8%	

OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

Flux Financiers	Sorties	Entrées	Différence
I. Comptes de l'exploitation			
Achats et ventes	262 459	288 830	Apport d'argent
Achats / Revente ou sous-traitance			
Total des opérations courantes	262 459	288 830	26 371
Intérêts (LT/MT)	415		Annuités
Remboursement capital	17 870		
Total annuités et crédit-bail	18 285		-18 285
Emprunts (LT/MT)		91 319	
Sous total financement extérieurs		91 319	91 319
Installations	76 480		
Immobilisations financières, parts sociales	100		
Matériel	5 699		
Cessions d'immobilisations			
Sous total somme nette investie	82 280		-82 280
Total investissement - financements	82 280	91 319	9 040
Provisions et pertes sur créances			
Charges et produits exceptionnels			
II. Comptes privés			
DESLANDES STEPHAN ASSOCIE 1	14 247	3 166	
Total privé	14 247	3 166	-11 081
Impôts sur les Sociétés	2 231		Variation de Trésorie Nette
TOTAL GENERAL	379 502	383 315	3 813
Calcul de la trésorerie nette	Début	Fin	
Banque - Livrets - Caisse	61 566	53 645	
Créances clients	1 395	5 674	
Autres créances et charges d'avance	3 809	2 748	
T.V.A.	329	1 462	
Dettes fournisseurs	-13 234	-7 521	
Autres dettes et produits d'avance	-24 591	-22 921	
TRESORERIE NETTE	29 274	33 087	

QUEL EST LE RÉSULTAT COMPTABLE DE L'ENTREPRISE ?

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

L'apport d'argent de l'entreprise a été de :		26 371
<i>Compte tenu des variations d'inventaire :</i>		
- de produits		
- de travaux et services		1 103
- d'approvisionnements et fournitures	1 103	
- de marchandises		
L'excédent brut d'exploitation (E.B.E) est de :		27 474
<i>(charges financières CT et produits financiers pris en compte)</i>		
<i>En comptabilité, on déduit :</i>		
- les amortissements des immobilisations	-12 187	
- les crédits-bails et locations financières		-12 602
- les intérêts des emprunts MT et LT	-415	
Le résultat courant de l'exercice est de :		14 872
<i>C'est le résultat du compte d'entreprise</i>		
<i>Corrigé :</i>		
- des + ou - values sur cessions d'immobilisations		
- des charges et produits exceptionnels		
- de l'amortissement des subventions d'équipement		
- des amortissements dérogatoires et exceptionnels		
- des provisions sur immobilisations et stocks		
- des provisions pour risques et charges financières		
Le résultat comptable avant impôts et participation est de :		14 872
- Impôts sur les bénéfices		-2 231
Le résultat comptable est de :		12 641
Après déduction des prélèvements privés :		-11 081
Il reste une variation de la situation nette de :		1 560

BILAN - ACTIF

7982 - SARL A4S au 30/06/2022

ACTIF

	Valeurs au 30/06/22		Valeurs au 30/06/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	74 490	62 537	11 954	13 765
Autres immobilisations corporelles	116 908	43 317	73 591	1 787
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	191 498	105 853	85 645	15 552
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	13 630		13 630	12 527
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	2 500
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	5 674		5 674	1 395
Autres créances (3)	1 850		1 850	573
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 645		53 645	61 566
Charges constatées d'avance (3)	1 748		1 748	1 309
TOTAL (II)	77 547		77 547	79 870
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	269 045	105 853	163 192	95 422

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

7982 - SARL A45 au 30/06/2022

PASSIF

	Valeurs au 30/06/22	Valeurs au 30/06/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 11 000)	11 000	11 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 100	1 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 570	31 849
Report à nouveau		-13 681
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 641	22 402
SITUATION NETTE	55 311	52 670
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	55 311	52 670
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	74 172	677
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 925	4 006
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 940	7 442
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 521	13 234
Dettes fiscales et sociales	20 295	17 393
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	28	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	107 881	42 752
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	163 192	95 422
(1) Dont à plus d'un an	65 484	
(1) Dont à moins d'un an	39 457	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		42 752
(3) Dont emprunts participatifs		

Société A4S SARL

Au capital de onze mille euros

Siège : 57 route d'Aix les Bains – 74540 CUSY

RCS n°517 982 328, Annecy

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux,

Et le vingt-sept novembre,

A 10 heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée **A4S SARL** se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le **06 novembre 2022**.

M. DESLANDES Stéphane, préside la séance en sa qualité de **gérant majoritaire**.

Sont présents ou représentés les associés :

- **Madame DESLANDES Sophie**,

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Monsieur DESLANDES Stéphane

Propriétaire de..... **100** parts sociales,

- Madame DESLANDES Sophie

Propriétaire de..... **10** parts sociales,

Soit un total de..... **110** parts sociales.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 novembre 2022

1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société a responsabilité limitée A4S, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,

2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société A4S, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,

3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2022.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le **30 juin 2022,**
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **30 juin**, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Un double de chacune des convocations adressées aux associés le **06 novembre 2022.**

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société **A4S.**

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **30 juin 2022**, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour le dit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, il n'y a pas de dépenses non déductibles fiscalement sur cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice s'élevant à **12640,75** euros de la manière suivante :

- Autres réserves la somme de . 12640,75 euros,

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale notifie la rémunération du gérant, soit 16000,00 € :

- **Cotisations obligatoires prises en charge = 5544,00 €**
- **Cotisations facultatives prises en charge = 2273,36 €**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve la ou les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. DESLANDES Stéphane

Mme DESLANDES Sophie

